



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 5
Nombre de votes pour : 24
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 juin 2018

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Claude FLEURY, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Guillaume GUERRÉ, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h27

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

RESSOURCES HUMAINES

DL.18.048 - Modification du tableau des effectifs au 1er août 2018

Christian DUMAS expose :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Considérant la nécessité de créer 7 postes afin de tenir compte de l'évolution des missions de et mouvements de personnel.

Considérant que les postes à créer sont :

- un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- un poste de rédacteur à temps complet
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet à 80 % (28 heures hebdomadaires)
- un poste d'adjoint technique à temps non complet à 80% (28 heures hebdomadaires)
- un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à 45% (9 heures hebdomadaires)
- un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps complet
- un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à 50% (10 heures hebdomadaires)

Après présentation en commission « Finances Ressources Humaines » du 4 juin, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis sur la création des postes ci-dessus énoncés à compter du 1^{er} août 2018.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 5 abstentions (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN) et 24 pour, les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 6 Juillet 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 3 Juillet 2018

Publication le : 3 Juillet 2018

Notification le : 3 Juillet 2018



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-18-048

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-07-09T10-23-29.00 (MI211750313)**Identifiant unique de l'acte :**
045-214501694-20180626-DL-18-048-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** Modification du tableau des effectifs au 1er août 2018**Date de décision :** 26/06/2018

Nature de l'acte : Délibération**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Acte : DL.18.048-RH-modification du
tableau des effectifs au 1er août
2018.PDF**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 09/07/18 à 10:23

Par RICHARD Aurélie**Transmis**

Date 09/07/18 à 10:23

Par RICHARD Aurélie**Accusé de réception**

Date 09/07/18 à 10:29